

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plateforme de surveillance AIDA IoT

Field S.r.l. — Via delle Rose 7/A, Lallio (BG) — N° TVA 02718860162

En vigueur à compter du : 01/06/2026

PRÉAMBULE ET DÉFINITIONS

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « Conditions ») régissent l'accès à la plateforme logicielle dénommée AIDA IoT (ci-après la « Plateforme » ou le « Service ») et son utilisation, y compris l'ensemble des algorithmes, des logiques et des « services » qui y sont liés, propriété de Field S.r.l. (ci-après « Field »), principalement destinée à la surveillance géotechnique et structurelle de bâtiments et d'ouvrages d'infrastructure en construction ou en exploitation.

La Plateforme peut néanmoins trouver à s'appliquer également dans d'autres domaines où sont utilisés des équipements de type « IoT ».

Aux fins des présentes Conditions, on entend par :

- « Chantier » ou « Marché » : le projet de surveillance géotechnique et/ou structurelle pour lequel le Service est activé.
- « Client » : la personne physique ou morale qui conclut le contrat avec Field et qui est responsable de l'accès des Utilisateurs.
- « Utilisateur » : toute personne physique autorisée par le Client à accéder à la Plateforme.
- « Données » : les mesures, les valeurs, les graphiques, les tableaux et les rapports générés ou affichés au sein de la Plateforme.
- « Identifiants » : le nom d'utilisateur et le mot de passe associés à chaque Utilisateur.

La Plateforme et les services qui y sont liés s'adressent exclusivement à des Clients professionnels ; en conséquence, les présentes Conditions s'appliquent à cette catégorie, c'est-à-dire à des personnes agissant dans l'exercice d'une activité entrepreneuriale, commerciale, artisanale, professionnelle ou institutionnelle.

A. OBJET DU SERVICE ET ACCÈS À LA PLATEFORME

La Plateforme AIDA IoT permet au Client et aux Utilisateurs désignés par celui-ci de visualiser, gérer et traiter les Données transmises par l'instrumentation de mesure et/ou de surveillance installée sur le terrain, au moyen d'un tableau de bord (dashboard), de tableaux, de graphiques et de rapports générés sur la base de formules établies dans la pratique géotechnique et structurelle ou conformément à des normes spécifiques en vigueur.

1. L'accès à la Plateforme s'effectue après inscription : Field attribue au Client les identifiants initiaux (nom d'utilisateur et mot de passe provisoire), que l'Utilisateur devra modifier lors de la première connexion. La seule exception est la version Démo, pour laquelle l'Utilisateur s'inscrit de manière autonome. L'accès s'effectue via le web (depuis le site www.aidaiot.com) au moyen de tout navigateur à jour, sur des appareils appartenant au Client.
2. Lors de la première inscription ou de la première connexion, le Client et, par conséquent, chaque Utilisateur confirment avoir lu, compris et accepter intégralement les présentes Conditions. Les présentes Conditions peuvent à tout moment être consultées et téléchargées depuis le site www.aidaiot.com.
3. Field s'engage à conserver les sauvegardes des Données acquises pour le compte du Client pendant une durée de douze (12) mois à compter de la date d'expiration du contrat. Les sauvegardes sont réalisées quotidiennement sur une infrastructure Cloud. Par la suite, si le Client a besoin d'une

sauvegarde de ces Données, Field pourra les fournir, à condition qu'elles soient encore disponibles, moyennant le paiement d'une contrepartie qui sera communiquée au préalable au Client et expressément acceptée par ce dernier par écrit. Field ne peut toutefois garantir la récupérabilité de ces Données.

B. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET UTILISATIONS INTERDITES

1. Field S.r.l. est titulaire exclusive de tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle relatifs à la Plateforme AIDA IoT, y compris les codes sources, les algorithmes, les logiques applicatives (stored procedures), l'interface graphique, les marques et les logos. Tous droits réservés.
2. Les Données, les fichiers, les graphiques, les tableaux, les rapports ainsi que tous les documents et traitements relatifs à un projet, générés et/ou archivés au sein de l'Espace Réservé du Client, sont la propriété et la responsabilité exclusives du Client. Field ne revendique aucun droit sur ces contenus, sauf dans la mesure nécessaire à la fourniture du Service, et décline toute responsabilité relative auxdits contenus.
3. Il est concédé au Client une licence d'utilisation de la Plateforme non exclusive et non transférable à des tiers, limitée à la durée du contrat et exclusivement pour les finalités qui y sont prévues. Le Client peut imprimer, téléverser, télécharger et partager en interne des données, fichiers et documents dont il est propriétaire, uniquement dans le cadre des activités relatives aux projets présents sur la Plateforme.
4. Sont interdits, sans autorisation écrite préalable de Field : la vente, la sous-licence, la cession, la duplication ou toute autre forme de disposition de la Plateforme ou de ses composants ; l'extraction ou l'utilisation commerciale de textes, tableaux, marques, logos ou autres éléments graphiques (par ex. images, graphiques) appartenant à Field ; la décompilation, l'ingénierie inverse (reverse engineering) ou la tentative d'extraction du code source, des algorithmes et des logiques de la Plateforme.
5. Est interdite l'utilisation de logiciels, dispositifs et outils automatisés (bots, scrapers ou similaires) qui interfèrent avec le fonctionnement normal de la Plateforme. L'utilisation d'outils d'intelligence artificielle est autorisée exclusivement pour l'analyse des Données appartenant au Client, à condition que cela n'entraîne pas la transmission à des tiers de composants propriétaires de la Plateforme.
6. La violation des dispositions du présent article, de même que toute utilisation à des fins contraires à la loi ou de nature à porter atteinte aux droits de tiers, entraîne l'interruption du service et la résolution immédiate du contrat conformément à l'article 1456 du Code civil italien, sans préjudice du droit de Field à la réparation du préjudice.

C. NIVEAUX DE SERVICE (SLA) ET MAINTENANCE

1. Field s'engage à garantir la disponibilité de la Plateforme pendant au moins 97 % du temps sur une base mensuelle (« Uptime Target »), à l'exclusion des périodes de maintenance programmée.
2. Field s'engage à répondre aux signalements de dysfonctionnement dans un délai de 12 heures ouvrées à compter de la notification et à fournir une estimation des éventuels délais de rétablissement dans un délai de 12 heures ouvrées supplémentaires. Ces délais ne peuvent être pleinement garantis durant les périodes de fermeture de l'entreprise.
3. Field se réserve le droit d'effectuer des interventions de mise à jour, de modification et de maintenance programmée, généralement de durée limitée et réalisées dans l'intérêt des Clients, sans préavis au Client. Ce dernier accepte donc expressément que l'utilisation de la Plateforme puisse, pour de brèves périodes, être suspendue ou limitée pour les motifs susmentionnés. Field s'engage néanmoins à rétablir la pleine et normale fonctionnalité de la Plateforme dans les meilleurs délais.

4. Field n'est pas responsable des ralentissements et interruptions du Service de Gestion des Données qui entraîneraient, par exemple, une exactitude incomplète des données affichées, causés par : des dysfonctionnements de réseaux de tiers (par ex. couverture inexistante ou insuffisante des réseaux GSM/GPRS du fournisseur de réseau) ; des cas de force majeure (par ex. catastrophes naturelles, guerres, actes de terrorisme, actes malveillants visant la Société ou ses fournisseurs critiques) ; des problèmes de connectivité du Client ; la qualité ou la ponctualité des données transmises par les instruments installés sur le terrain. Dans de tels cas, le Service est fourni « en l'état » (as available) et Field n'est pas tenue de réparer d'éventuels dommages.

D. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

1. La Plateforme AIDA IoT est un outil de visualisation et de gestion des Données (mesures et valeurs enregistrées sur le terrain). Les données représentées ne constituent pas des avis professionnels et doivent être analysées, interprétées et validées par du personnel technique qualifié désigné par le Client. L'utilisation des Données relève de la responsabilité exclusive du Client. Field décline toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte de la Plateforme par les Utilisateurs désignés par le Client. Il incombe au Client de s'assurer que ces Utilisateurs ont reçu la formation adéquate nécessaire à cette fin. Enfin, AIDA IoT n'est pas un système de contrôle ou de validation d'autres logiciels.
2. Field ne peut garantir que les données collectées par les instruments de terrain sont toujours relevées et transmises de manière correcte et en temps utile, car cela peut dépendre de facteurs techniques et environnementaux échappant à son contrôle. La vérification de l'exactitude des données et leur interprétation demeurent la tâche exclusive du Client, de même que le signalement en temps utile à Field de toute anomalie constatée. Field n'est pas responsable des dommages résultant de données erronées ou non transmises en temps utile, sauf en cas de dol ou de faute lourde. Field s'engage néanmoins à intervenir et à coopérer avec le Client à la résolution des problèmes.
3. Le Service offert par AIDA IoT est configuré sur mesure pour chaque marché, selon les besoins liés à un plan de surveillance spécifique ; Field n'est donc pas responsable des dysfonctionnements de la Plateforme dus à des informations, conditions ou seuils d'alarme erronés définis et communiqués par le Client ou par des tiers mandatés par celui-ci.
4. Field n'est pas responsable des erreurs d'affichage ou de notification, ni des éventuels dommages résultant de virus, logiciels malveillants (malware) ou logiciels nuisibles provenant de sites ou de fichiers de tiers utilisés sur les appareils des Utilisateurs désignés par le Client. Field ne garantit pas que la Plateforme soit totalement exempte de bugs, mais s'engage à corriger rapidement toute anomalie signalée.
5. La responsabilité globale de Field envers le Client, pour quelque cause que ce soit, sur une période de douze mois, est en tout état de cause limitée au montant des redevances effectivement versées par le Client au cours de la même période.

E. REDEVANCE DU SERVICE ET PAIEMENTS

1. Les contreparties (coûts ponctuels et redevances récurrentes) pour l'utilisation de la Plateforme sont établies dans la documentation contractuelle conclue entre Field et le Client. Le paiement de la redevance donne droit à un nombre illimité d'accès pour les Utilisateurs autorisés par le Client.
2. Field se réserve le droit de modifier le montant de la redevance moyennant un préavis écrit d'au moins quarante-cinq (45) jours. Dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de cette communication, le Client a le droit de résilier sans pénalité, en adressant une communication à : field@legalmail.it. À défaut de communication dans ce délai, la modification est réputée tacitement acceptée.

3. En cas de non-paiement des redevances ou de toute autre facture de Field relative au contrat, Field adressera une relance écrite assortie d'un délai de sept (7) jours pour régulariser les paiements en retard. Ce délai étant écoulé sans effet, Field pourra suspendre l'accès à la Plateforme pour le seul contrat en défaut, moyennant une communication avec un préavis de cinq (5) jours. La suspension ne porte pas atteinte à la conservation des Données du Client pendant les douze (12) mois suivants.
4. La suspension pour défaut de paiement s'entend limitée au seul contrat en défaut. L'extension à d'autres contrats en cours avec le même Client est toutefois possible en présence d'un défaut grave et réitéré sur un ou plusieurs autres contrats, documenté et communiqué par écrit. Par « défaut grave et réitéré », on entend : la présence de factures impayées depuis au moins soixante (60) jours à compter de l'échéance contractuelle et pour lesquelles au moins une relance a été adressée au Client par écrit, par e-mail ou par PEC (courriel certifié).
5. Une fois écoulés douze (12) mois à compter de la suspension sans régularisation, Field pourra supprimer définitivement les données relatives au service suspendu, sans que le Client puisse formuler aucune objection.

F. INTERRUPTION DU SERVICE EN CAS DE PROCÉDURE COLLECTIVE

1. En cas d'ouverture d'une procédure de liquidation, d'insolvabilité ou de règlement de la crise à l'encontre du Client, Field pourra suspendre ou interrompre l'accès à la Plateforme, moyennant une communication écrite avec un préavis de quinze (15) jours, durant lequel le Client ou le Curateur pourra demander la remise des Données dans un format ouvert, sous réserve de la régularisation des paiements éventuellement échus, ou, à défaut, à condition que ces données aient été générées durant la période pendant laquelle les redevances du Service ont été régulièrement payées par le Client.

G. OBLIGATIONS DU CLIENT

1. Le Client est responsable de la bonne gestion des identifiants des Utilisateurs et s'engage à : (a) notifier sans délai à Field toute utilisation non autorisée ; (b) garantir que les Utilisateurs reçoivent une formation adéquate ; (c) ne pas partager les identifiants avec des personnes non autorisées.
2. Le Client s'engage à utiliser la Plateforme exclusivement pour les finalités prévues par le contrat et dans le respect des présentes Conditions et des dispositions légales.
3. Le Client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations, des données et des seuils d'alarme fournis à Field aux fins de la configuration de la Plateforme.

H. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

1. Field S.r.l. est responsable du traitement des données à caractère personnel des Utilisateurs (nom, prénom, e-mail, données d'accès) collectées aux fins de la fourniture du Service, conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et au Décret législatif italien n° 196/2003.
2. Dans la mesure où les Données de surveillance contiennent des données à caractère personnel de tiers, Field agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD pour le compte du Client, qui demeure le responsable du traitement. Les parties s'engagent à conclure, sur demande, un accord de sous-traitance spécifique (Data Processing Agreement).
3. L'information complète sur le traitement des données à caractère personnel est disponible sur le site www.fieldsrl.it

I. NULLITÉ PARTIELLE

L'éventuelle invalidité ou inefficacité d'une ou de plusieurs clauses est circonscrite aux clauses concernées, sans affecter la validité et l'efficacité des dispositions restantes.

L. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

1. Les présentes Conditions sont régies exclusivement par la loi italienne.
2. Tout litige sera porté devant la compétence exclusive du Tribunal de Bergame, sous réserve de la faculté pour Field de saisir l'autorité judiciaire compétente à raison du territoire aux fins de mesures conservatoires urgentes.

M. APPROBATION SPÉCIFIQUE AU SENS DES ARTICLES 1341-1342 DU CODE CIVIL ITALIEN

Le Client, par une signature dédiée ou en cochant une case lors de l'accès à la Plateforme, déclare avoir lu, compris et approuver spécifiquement, au sens et pour les effets des articles 1341 et 1342 du Code civil italien, les clauses suivantes :

B.6 (résolution immédiate du contrat pour violation des dispositions relatives à l'utilisation de la Plateforme) ; E.2 (modification unilatérale de la redevance avec préavis de 45 jours et droit de résiliation) ; E.3 (suspension du service pour non-paiement) ; E.4 (extension de la suspension à d'autres contrats en cas de défaut grave et réitéré) ; E.5 (suppression définitive des Données après 12 mois de suspension) ; D.1 (responsabilité du Client pour l'interprétation des données) ; D.2 (exclusion de responsabilité pour les données erronées ou non transmises en temps utile, sauf dol ou faute lourde) ; D.3 (exclusion de responsabilité pour les configurations erronées effectuées sur indication du Client) ; D.4 (exclusion de responsabilité pour les virus et logiciels malveillants de tiers) ; D.5 (limitation de la responsabilité globale de Field au montant des redevances versées) ; F (interruption du service en cas de procédure collective à l'encontre du Client) ; I (nullité partielle) ; L (loi applicable et juridiction exclusive de Bergame).

N. DISPOSITIONS FINALES

1. Les présentes Conditions remplacent intégralement tout accord antérieur entre les Parties relatif à leur objet.
2. Field se réserve le droit de mettre à jour les présentes Conditions moyennant un préavis minimum de quinze (15) jours avant leur entrée en vigueur. Les modifications seront réputées tacitement acceptées si le Client continue à utiliser la Plateforme après la date d'entrée en vigueur.
3. Les communications pertinentes aux fins des présentes Conditions doivent être effectuées par écrit par PEC ou courriel certifié : Field S.r.l. : field@legalmail.it — Client : l'adresse indiquée dans le contrat individuel.

Field S.r.l. — Via delle Rose 7/A, Lallio (BG) — N° TVA 02718860162 — www.aidaiot.com